

Factsheet: Sri Lanka

Juillet 2025



Carte: Carte politique avec divisions administratives (au niveau des provinces et des districts) et routes, OCHA, décembre 2018

1 FAITS ET CHIFFRES

Population

21,7 millions (recensement de mars 2025).

Ethnies et langues

Cinghalais (langue : cinghalais) 74,9 %, Tamouls sri-lankais (langue : tamoul) 11,2 %, Moors sri-lankais (langue : tamoul) 9,2 %, Tamouls indiens (langue : tamoul) 4,2 %, autres groupes 0,5 % (estimation 2012).

Religion

Bouddhisme 70,2 %, hindouisme 12,6 %, islam 9,7 %, catholicisme romain 6,1 %, autres chrétiens 1,3 %, autres religions 0,05 % (estimation 2012).

Système politique

République présidentielle. Président : Anura Kumara Dissanayake (depuis le 23 septembre 2024), Première ministre : Harini Amarasuriya.

2 PROFILS À RISQUE

- Personnes (en particulier les Tamoul·e·s du nord et de l'est) **qui ont été actives au sein des LTTE ou qui sont soupçonnées** d'avoir sympathisé avec les LTTE ou d'avoir espionné pour le compte de ces derniers, anciens membres « réhabilité·e·s » des LTTE.
- Personnes soupçonnées **d'être critiques à l'égard du gouvernement**, en particulier **les journalistes tamoul·e·s et les militant·e·s des droits humains**.
- **Les proches** politiquement actifs **de membres de leur famille disparus**, ainsi que, dans certains cas particuliers, les avocat·e·s et militant·e·s qui les soutiennent.
- Personnes **menant des enquêtes/recherches sur des crimes de guerre, des violations des droits humains ou des crimes financiers commis par des représentants du gouvernement**.
- **Les activités politiques en exil** critiques à l'égard du gouvernement et les liens avec certains **groupes de la diaspora tamoule** peuvent également constituer un danger. En mai 2025, le Sri Lanka a modifié la liste des organisations de la diaspora tamoule considérées comme terroristes par le gouvernement : LTTE ; Tamil Rehabilitation Organization (TRO) ; Tamil Coordinating Committee, alias TCC ; World Tamil Movement, alias WTM ; Transnational Government of Tamil Eelam, alias TGTE ; World Tamil Relief Fund, alias WTRF ; Headquarters Group, alias HQ Group ; National Council of Canadian Tamil, alias NCCT ; Tamil Youth Organization, alias TYO.
- **Appartenance** avérée ou présumée **à un groupe islamiste ou autre** considéré comme terroriste par le gouvernement sri-lankais (situation en mai 2025) : National Thowheed Jama'ath alias NTJ ; Jama'athe Milla'athe Ibrahim alias JMI ; Willayath As Seylani ; Darul Aadhaar Ath'thabawiyya ; Sri Lanka Islamic Student Movement, alias S.L.I.S.M, alias Jamia ; Save the Pearls.
- **LGBTIQ**. Les relations sexuelles entre personnes du même sexe sont interdites. Harcèlement et violence de la part des autorités, violence de la part de tiers.

3 DÉVELOPPEMENT RÉCENTS

Nouveau président depuis septembre 2024.

En septembre 2024, Anura Kumara Disanayake, du parti Janatha Vimukthi Peramuna (JVP, Front de libération du peuple), a été élu président. Le JVP n'avait jamais détenu le pouvoir auparavant et avait joué un rôle actif dans les manifestations de 2022. Lors des élections législatives de novembre 2024, le National People's Power (NPP), la coalition du président, a remporté la majorité absolue. Lors des élections, le président avait promis de renégocier certaines parties de l'accord avec le FMI, de lutter contre la corruption, de promouvoir le développement économique dans le nord du pays, de restituer les terres occupées par l'État et d'abolir la loi draconienne sur la prévention du terrorisme (PTA).

Situation économique

Bien que l'économie sri-lankaise se redresse progressivement depuis la récession de 2022, de nombreux Sri Lankais continuent de subir les effets négatifs de la crise dans leur vie quotidienne. Les revenus des ménages, le taux d'emploi et le niveau de vie général restent bien inférieurs à leur niveau d'avant la crise. Le taux de pauvreté est resté alarmant, à 24,5 % en 2024. Le marché du travail est instable, ce qui entraîne une fuite des compétences. En 2024, plus de 300 000 personnes ont quitté le Sri Lanka pour trouver un emploi à l'étranger.

Rapport de l'ONU : enlèvements d'anciens membres des LTTE

Le HCDH a documenté huit cas récents, dont le dernier remonte à janvier 2024, dans lesquels des Tamouls soupçonnés d'avoir eu des liens avec les LTTE ont été enlevés par des agents de l'État, détenus arbitrairement et soumis à des actes de torture et à des violences sexuelles pendant leur interrogatoire.

Un schéma récurrent se dégage des cas recensés dans le rapport du HCDH : Il s'agit principalement d'hommes tamouls qui avaient participé à des manifestations, ont été arrêtés dans la soirée, emmenés dans des lieux inconnus et soumis pendant trois à cinq jours à des mauvais traitements tels que viols, écrasement des testicules ou nudité forcée afin de leur extorquer des « aveux » sur des contacts à l'étranger, des caches d'armes ou de présumés regroupements des LTTE. Presque toutes les personnes concernées ont déclaré n'avoir été libérées qu'après avoir versé des pots-de-vin, puis s'être enfuies du Sri Lanka.

Surveillance des membres de la famille des disparus

Les minorités tamoules et musulmanes des provinces du nord et de l'est du Sri Lanka font état d'une surveillance, d'intimidations et de représailles persistantes de la part de la police et des services secrets. Les familles des disparus sont surveillées et reçoivent des appels téléphoniques nocturnes au cours desquels des agents de l'État les interrogent sur leur travail et leurs sources de financement. Des militant·e·s et des journalistes

qui enquêtent sur les droits fonciers, les disparitions forcées ou les anciens combattants ont également fait état de harcèlement similaire.

La PTA n'a pas été abolie et continue d'être appliquée

Contrairement à la promesse électorale, la PTA n'a pas été abolie, mais devrait désormais, selon les informations du gouvernement, être « appliquée correctement » ou remplacée par une nouvelle loi antiterroriste. En décembre 2024, au moins 30 personnes étaient en détention provisoire en vertu de la PTA. Depuis septembre 2024, au moins 12 personnes ont été arrêtées sous le nouveau président sur la base de la PTA. Dix de ces arrestations ont eu lieu entre octobre et décembre 2024 et deux en mars et avril 2025.

Loi problématique sur la sécurité en ligne

La loi sur la sécurité en ligne (OSA), adoptée en janvier 2024, contient des dispositions pénales vaguement formulées, prévoyant des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans, et accorde aux autorités des pouvoirs étendus pour restreindre la liberté d'expression et réprimer les opinions divergentes. En mai 2025, le gouvernement a décidé de maintenir la loi avec des modifications.

4 PRATIQUE DES AUTORITES SUISSES

Taux de protection SEM

Chiffres du SEM pour 2024 : taux de reconnaissance 20,4 %. Taux de protection (positifs + VA) : 26,7 %. Chiffres ajustés (sans NEM) : asile : 26,4 % ; taux de protection : 34,5 %.

Chiffres pour 2023 : taux de reconnaissance 34,7 %. Taux de protection : 45,4 %. Chiffres ajustés (sans NEM) : asile : 44,7 % ; taux de protection : 58,5 %.